

## Gabarits posés !

*Parmi les dossiers sensibles dans le contexte politique qui a prévalu jusqu'alors pour l'Hôpital neuchâtelois, celui de la construction des 3 nouvelles salles d'opération sur le site de La Chaux-de-Fonds est de nouveau d'actualité, très modestement certes, mais suffisamment pour saisir l'occasion de vous en parler et faire un point de situation.*

*Pas de buzz donc, mais il convenait de relever la présence des premiers éléments visibles du projet : les gabarits du futur bâtiment, plantés le 22 février dernier en terre chaux-de-fonnière à l'occasion de la mise à l'enquête publique.*

*Le projet, s'il convient encore de le rappeler, consiste pour l'essentiel à compléter le plateau technique opératoire chaux-de-fonnier par 3 salles modulaires implantées dans le prolongement du bâtiment de 1966, côté est, sur une structure porteuse par piliers. Cette solution, retenue en raison de l'impossibilité de rénover l'infrastructure actuelle tout en conservant une pleine exploitation durant les travaux, intègre un procédé de construction préfabriquée en usine des trois nouvelles salles d'opération. Le bloc sera dès lors installé en quelques jours à la fin 2013.*

*Sauf mauvaise surprise quant à l'obtention du permis de construire, les travaux du gros œuvre, fondations et structure en béton commenceront en mai prochain.*

*Le projet avance donc à bon rythme et tel que prévu, rassurant les impatients et donnant tort à celles et ceux qui ont pu exprimer des doutes sur la volonté de la direction et du conseil d'administration de donner des perspectives au site de La Chaux-de-Fonds.*

*Francis Bécaud, directeur logistique*



### Bientôt disponible !

Le n°5 du magazine de l'HNE, qui sera consacré à l'unité cérébrovasculaire.

## Sécurité des médicaments

### Fin de la 1<sup>ère</sup> étape ...début de la 2<sup>e</sup>

Le projet "prévention des événements indésirables médicamenteux" (EIM) arrive à la fin du déploiement de sa première phase. Les départements de médecine, chirurgie et réadaptation ont testé, adapté, implanté des actions d'amélioration pour sécuriser le circuit médicamenteux.

Ce travail conséquent de la part des équipes a permis à l'institution de se doter de procédures amenant les collaborateurs, toutes disciplines confondues, à prodiguer des soins plus sécuritaires pour le patient. Une directive sur l'identification des patients, une liste des médicaments à haut risque nécessitant un double contrôle, l'édition de règles pour la préparation et l'administration des médicaments dans les unités ainsi qu'une procédure déterminant la manière de traiter les ordres médicaux oraux, le « read-back », sont de bons exemples des démarches conduites dans le cadre de ce projet.

La définition de moments à risque dans le circuit médicamenteux a permis de supprimer certaines étapes (par ex, celle de la retranscription des ordres) ou d'en augmenter le contrôle pour les rendre plus sûres.

Un état des lieux des pratiques dans les unités a été réalisé en 2010 pour évaluer leur niveau de risque. Pour clore la première partie du projet, un nouvel état des lieux sera réalisé en 2013 pour mesurer le résultat des mesures d'amélioration mises en place.

La deuxième étape conséquente de ce projet a démarré fin 2012 et concerne l'intégration dans ce déploiement des secteurs de maternité/gynécologie, pédiatrie, soins intensifs, anesthésie et urgences. Des groupes de travail ont été constitués pour réfléchir aux risques spécifiques dans toutes ces spécialités et mettre en œuvre des actions d'amélioration adaptées dans le circuit médicamenteux.

Les indicateurs suivis montrent que les pratiques des équipes évoluent au fil des mois, qu'une amélioration est bien présente et qu'une prise de conscience majeure est notable chez les collaborateurs. Les patients sont également mis à contribution et invités à devenir acteurs de leur sécurité en déclarant leur identité, en portant un bracelet d'identification et en questionnant les professionnels.

C'est un projet riche qui mobilise votre énergie. Merci à tous.

GT projet "prévention des EIM" et  
Bureau Qualité clinique et sécurité des patients

## Une médecin-chef nommée pour succéder au Dr Van Linthoudt

Le 1<sup>er</sup> avril, la Dresse Laure Brulhart Bletsas prendra ses fonctions de médecin-chef du service de rhumatologie de l'HNE. Née en 1975, elle est au bénéfice d'un titre de spécialiste FMH en rhumatologie depuis janvier 2012. Elle a occupé des postes de médecin assistante, successivement à l'Hôpital de La Chaux-de-Fonds et dans plusieurs services des HUG, puis a exercé en tant que cheffe de clinique à l'Hôpital universitaire de Saint-Vincent, en Irlande, et aux Hôpitaux universitaires de Genève (service de rhumatologie) depuis 2007.

Nous souhaitons la bienvenue à La Dresse Brulhart Bletsas et remercions le Dr Van Linthoudt de son engagement fidèle pour la population neuchâteloise en lui exprimant nos vœux pour une excellente retraite !

## Alcool et moi? Alcool et nous? concours d'affiches

Certains sujets sont tabous car ils évoquent des sentiments de crainte, de rejet et de culpabilité. Ne restons pas seuls avec nos questions, nos peurs et nos doutes : **parlons-en !**

Dans le cadre de la semaine alcool 2013, l'UMdT organise un **concours d'affiches** sur le thème " Alcool et moi ; Alcool et nous ; parlons-en ".

Nous vous invitons à y participer en imaginant une phrase, un dessin, une photo ou tout autre support. Laissez libre cours à votre imagination et participez, seul ou en équipe, à cet événement convivial. Des prix vous attendent.

**Condition de participation** : être collaborateur de l'HNE, d'ADMED ou du SRNJTS; affiche au format A4. Dernier délai de participation le **10 mai 2013**.

Prière d'envoyer votre affiche, sans oublier d'indiquer vos nom, prénom, service et site, à la médecine du travail (UMdT) de La Chaux-de-Fonds ou de Pourtalès, ou par courriel à l'adresse [christiane.moens@h-ne.ch](mailto:christiane.moens@h-ne.ch).

Pendant la semaine alcool, du 18 au 26 mai 2013, toutes les affiches seront exposées dans les restaurants de chaque site afin d'être soumises au vote du personnel de l'HNE, d'ADMED et du SRNJTS. Nous nous réjouissons de votre participation.

L'équipe de l'UMdT

## Nouvelle conseillère RH à l'unité de gestion des ressources humaines

La direction des ressources humaines vous informe de la nomination de Mme Gizela Falk, dès le 1<sup>er</sup> avril 2013, en qualité de conseillère RH au sein de l'unité gestion RH de l'HNE. Mariée et mère d'un enfant, elle est domiciliée à Müntschemier (BE).

Mme Falk a plus de cinq ans d'expérience dans le domaine des ressources humaines et est au bénéfice d'une licence en sciences sociales obtenue à l'Université de Lausanne. Elle prépare actuellement un brevet de spécialiste RH.

Après avoir occupé plusieurs fonctions au sein du département des ressources humaines d'une entreprise leader mondial du luxe, elle est depuis 2010 conseillère en personnel à l'Office régional de placement de Bienne.

Le département des ressources humaines est très heureux d'accueillir Madame Falk et lui souhaite la bienvenue à l'HNE.

## Un mardi à La Chrysalide

5 mars à La Chrysalide, une petite dizaine de participants (vraisemblablement la meilleure participation en chiffres relatifs de tous les temps) pour un fructueux échange centré notamment sur les inquiétudes liées au départ prochain du Dr Gremaud, médecin-chef, et de la secrétaire, dans un souci de continuité; sur la difficulté à recruter notamment les médecins assistants intéressés par les soins palliatifs, sur les perspectives de la Fondation comme celles des soins palliatifs dans le canton et à l'HNE. L'importance du rôle de chacun a été relevée, pour une prise en charge interdisciplinaire du patient.

Prochains rendez-vous de la direction, à 16h30, restaurant du personnel :

**26 mars à 16h30 au Val-de-Ruz et**

**23 avril à 16h30 à La Chaux-de-Fonds**



## La ComPHoNe : elle fait quoi déjà ?

Les 15 membres de la Commission du personnel de l'HNE s'engagent avec enthousiasme dans de nouveaux défis :

- suivi des réorganisations d'horaires, avantages et inconvénients des 12h ?
- climat et conditions de travail
- qualité de la formation continue
- bien-être du personnel au travail (massages)
- promotion d'une véritable culture d'entreprise en renforçant les liens entre les sept sites
- organisation de loisirs communs (sorties en raquettes, participation au tour du canton), améliorer la participation à la fête du personnel en la rendant plus attractive (des surprises vous attendent en 2013).

La ComPHoNe est présente avant tout pour être à l'écoute de l'ensemble du personnel et nous apprécions d'être consultés dans les différents groupes de travail au sein de l'HNE afin que nous puissions mettre en avant notre pratique journalière et nous faire ainsi le relais de tous nos collègues travaillant dans les sept sites de l'HNE.

N'hésitez pas à nous interpeller au 079 559 45 80 (bureau ComPHoNe).

Vos co-présidentes de la ComPHoNe :

**Marianne Guillaume-Gentil**,  
infirmière chirurgie 2 - Pourtalès  
[marianne.guillaume-gentil@h-ne.ch](mailto:marianne.guillaume-gentil@h-ne.ch)

**Corinne Dalrio Béguin**,  
technicienne en radiologie - Pourtalès  
[corinne.dalrio-beguin@h-ne.ch](mailto:corinne.dalrio-beguin@h-ne.ch)

## Bouger

à des conditions avantageuses

Nous vous rappelons qu'une grande majorité de fitness du canton a souhaité collaborer avec l'Hôpital neuchâtelois en offrant des conditions spéciales à son personnel.

La liste des fitness adhérant à cette démarche et les conditions proposées peuvent être consultées sur les panneaux d'affichage de chaque site ainsi que sur intranet.